

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Activités d'intégration professionnelle (Partie I)</b>
<b>Section(s)</b>	- (6 ECTS) Bachelier en enseignement section 2 - BA 1

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Valérie MUSEUR	180	Année

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Développement professionnel : identité</b>	10h	Vanessa CHARLES Anne-Lise HORINQUE
<b>Stages et ateliers de formation professionnelle</b>	170h	Pierre CARDINAL Vanessa CHARLES Laurence FONTAINE Catherine FROMONT Marie GANZITTI Amand LEFEBVRE Valérie MUSEUR Jérémy SMET

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Développement professionnel : identité</b> : 10h de séminaires
<b>Stages et ateliers de formation professionnelle</b> : 170h d'AIP

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Développement professionnel : identité</b> : Français
<b>Stages et ateliers de formation professionnelle</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Néant

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

### Objectifs de développement durable

Aucun

### Acquis d'apprentissage spécifiques

Observer et analyser des pratiques et des gestes professionnels\* du mds (invariants de l'action éducative) ainsi que l'environnement éducatif

Poser un ensemble d'actions pédagogiques et gestes professionnels préparés en amont du stage (ex. routines pédagogiques, activités pédagogiques, correction d'exercices, lecture d'album, etc.) – cf. indicateurs de maîtrise de la grille critériée (cf. mars 2023)

Contribuer à la gestion de situations de classe selon certaines modalités identifiées du co-enseignement

Construire son identité professionnelle par le biais d'un portfolio de développement professionnel.

### Contenu de l'AA Développement professionnel : identité

Mise à l'épreuve du projet professionnel et élaboration progressive de l'identité professionnelle

Construction de sa représentation du métier : mes objectifs, mes valeurs, ma vision du métier, ma vision des valeurs du métier, ...

Construction d'une représentation commune du métier : caractéristiques du métier, valeurs, normes, attitudes, confrontation aux domaines de compétences du métier, etc.

### Contenu de l'AA Stages et ateliers de formation professionnelle

Observation guidée des pratiques du MDS

Sur l'ensemble des deux semaines de stage, prestation de maximum 3 périodes d'activités pédagogiques en concertation avec le MDS et travaillés en AFP par stage.

Préparation des activités de stage en collaboration avec le MDS et l'équipe pédagogique en fonction des niveaux et des sections

Rédaction d'un rapport d'observation

Rédaction de préparations de leçons

Rédaction d'un portfolio

### Méthodes d'enseignement

**Développement professionnel : identité** : approche interactive, approche inductive, approche déductive

**Stages et ateliers de formation professionnelle** : approche par projets, approche par situation problème, activités pédagogiques extérieures

### Supports

**Développement professionnel : identité** : notes de cours

**Stages et ateliers de formation professionnelle** : notes de cours

### Ressources bibliographiques de l'AA Développement professionnel : identité

Programmes et déc rets

### Ressources bibliographiques de l'AA Stages et ateliers de formation professionnelle

Houssaye, J. (2014). Le triangle pédagogique. ESF éditeur.

Tricot, A. (2017). L'innovation pédagogique. Retz Eds.

Viau, R. (2009). La motivation en contexte scolaire (5e éd.). De Boek Supérieur.

Pourtois, J.-P. et Desmet, H. (2002). L'éducation postmoderne, PUF.

Guillaume, L. et Manil, J.-F. (2021). 7 facilitateurs à l'apprentissage (2e éd.). Chronique Sociale.

Ménard, L. et St-Pierre, L. (Dir). (2014). Se former à la pédagogie de l'enseignement supérieur. Chenelière Education.

Dehaene, S. (2018). Apprendre. Odile Jacob. (4 piliers d'apprentissage, attention, retour sur erreur, engagement actif, consolidation)

Vacher, Y. (2015). Construire une pratique réflexive. De Boeck Supérieur.

Altet, M., Charlier E., Paquay, L. et Perrenoud, P. (Dir) (2012). Former des enseignants professionnels (4e éd.). De Boeck.

Poumay, M. et Georges, F. (2022). Comment mettre en œuvre une approche par compétences dans le supérieur ? De Boeck Supérieur.

Décret portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun (2019)

Programmes d'études et référentiels du tronc commun

### Évaluations et pondérations

**Évaluation**

Épreuve intégrée

**Langue(s) d'évaluation**

Français

**Méthode d'évaluation**

Les Activités d'Intégration Professionnelle (AIP) sont réparties sur les deux quadrimestres de l'année académique. Elles forment une Unité d'Enseignement (UE) intégrée : les trois Activités d'Apprentissage (AA) (Ateliers de Formation Professionnelle (AFP), Développement professionnel : identité et Stages) sont non dissociables dans la construction du Programme Annuel de l'Étudiant (PAE).

L'évaluation de l'UE AIP :

repose sur l'appréciation du niveau de maîtrise de chacun des 5 critères (opérationnalisés sous forme d'indicateurs) permettant le développement des 4 domaines de compétences définis par le décret relatif à la formation initiale des enseignants (2022).

comporte un caractère absorbant : au terme du processus formatif, l'équipe pédagogique apprécie le niveau de maîtrise de chacun des critères afin de valider ou non l'UE. La non-atteinte d'un critère peut entraîner l'invalidation de l'UE.

est continue et intégrée.

Le maître de stage (MDS), titulaire d'un titre pédagogique, est un.e partenaire privilégié.e pour les professeurs des sections d'enseignement du DSEE et la qualité de l'évaluation formative qu'il.elle fait du travail de l'étudiant.e est cruciale dans la progression de celui-ci.celle-ci (cf. circulaire n° 000092 concernant la nouvelle formation des instituteurs et des régents, 7 juin 2001).

L'UE AIP n'est pas remédiable. En effet, l'évaluation de l'UE ne peut être organisée qu'une seule fois sur l'année académique. (cf l'article 138 du Décret Paysage)

Année académique : **2024 - 2025**